

Elections 2010 : Vers une mission d'observation électorale de la Diaspora

@rib News, 27/01/2010 LA DIASPORA BURUNDAISE ET LES ELECTIONS DE 2010 Communiqué Amis de la diaspora burundaise, Dans quatre mois, les citoyens burundais se rendront aux urnes. La réussite de ces élections sera pour tous les Burundais et pour le monde entier le signe que la démocratie s'est bien enracinée au Burundi. Nous tous, nous pouvons contribuer à cette réussite, celle des élections libres, transparentes et démocratiques. Partant du souci partagé entre plusieurs membres, associations et communautés de la diaspora burundaise, la Conférence Internationale de la Diaspora burundaise (CIDB), tenue à Stavanger en Norvège du 26 au 28 juin 2009, s'est accordée sur la nécessité d'organiser à temps pour une mission d'observation des élections de 2010.

En plus de plusieurs initiatives ici et là dans la diaspora, le comité de suivi de la CIDB a pris en charge cette décision commune. Aujourd'hui, nous sommes sur la voie de la concrétisation du projet. Les Burundais de la diaspora qui désirent participer à la mission d'observation des élections sont invités à manifester leur intérêt en présentant leurs candidatures soit individuellement soit par association ou communauté. Télécharger le formulaire de candidature. Pourquoi une mission d'observation ? La diaspora se présente comme un acteur à part entière. C'est pourquoi s'inscrit dans une approche commune en collaboration avec les différentes missions d'observation tant de l'intérieur (CENI, la COSOME, etc.) que de l'extérieur du Pays. La mission d'observation de la diaspora invite les partenaires du Burundi à associer les observateurs de la diaspora burundaise à leur mission. La réussite de ce premier projet concret au-delà des frontières de nos pays d'accueil pour l'intégrité du Burundi créera un précédent pour s'élargir à d'autres domaines, comme le développement et l'investissement. Les élections de 2010 : Les candidatures seront sélectionnées par un panel de sélection composé de membres de la diaspora (3), un expert et un représentant des bailleurs de fonds. En plus de la disponibilité, d'un titre de voyage en règle, d'un engagement pour le Burundi, de la capacité à participer à la recherche du financement pour la mission, le candidat doit être politiquement neutre. Implication des communautés ou associations burundaises : Au niveau de chaque pays, la diaspora est invitée à manifester son intérêt à titre de partenaire du projet commun à l'instar de la Communauté Burundaise Belgique (CBB) qui se charge des communications du projet. Dans ce cas, l'entité locale agit et agit selon la législation nationale communale le responsable ainsi que ses candidats. Celle-ci doit être prête à assumer la responsabilité pour les demandes de financement soumises dans son pays. Dans les pays où cela est permis, plusieurs communautés ou associations de la diaspora peuvent s'associer pour formuler une demande de financement. En même temps, ces organisations requérantes s'engagent à la transparence auprès du comité de coordination de la mission et en fonction des exigences des bailleurs de fonds. De son côté, le comité de coordination assure la diffusion large de l'information avant, pendant et après la mission. Le comité de coordination est composé de : - Ginette Karirekinyana (Coordination du projet) - Félix Kubwayo - Belgique - Japhet-Legentil Ndayishimiye - Ndayishimiye - Ruzoviyo - Suède Pour plus d'informations sur le projet ou pour soumettre votre candidature, merci de communiquer avec le comité de coordination à l'adresse suivante : missiondiaspora2010@gmail.com Emmanuel Bamenyekanye à la tête des Communications.